

Le 10 décembre 2019

Communiqué de presse

L'activité économique à nouveau en sursis : La CCI Paris Ile-de-France demande un plan d'accompagnement

Le mouvement de grève qui perdure depuis plusieurs jours frappe de plein fouet les commerçants franciliens, les hôtels, les restaurants. Au fil des jours, les annulations enregistrées par les hôteliers prennent de l'ampleur, les touristes arrivés à Paris ce week-end étaient désorientés, voire contraints d'annuler leurs projets une fois sur place (fermeture de plusieurs musées, totale ou partielle, annulation de spectacles...).

Quant aux commerçants, certains sont tenus de fermer parce que situés sur le parcours des manifestations, d'autres enregistrent une chute de fréquentation de 30% à 50% à laquelle s'ajoute le bouleversement de leur organisation, leurs équipes de ventes ne parvenant pas à rejoindre leur lieu de travail. Quant aux consommateurs, soit ils télétravaillent et ne sortent pas, soit ils se déplacent en voiture sans s'arrêter dans les commerces. C'est l'engrenage et la chute de consommation est sévère.

De plus, ces perturbations ont un effet domino sur l'ensemble de l'écosystème francilien : commerce, filière touristique, congrès et salons. L'attractivité de la capitale commence à connaître de sérieuses difficultés.

Si le mouvement se prolonge, après un début d'année difficile lié à la multiplication des actions des gilets jaunes, la situation deviendra difficile pour l'activité économique et la question de la survie de nombreux commerces indépendants se posera en particulier. La CCI Paris Ile-de-France souhaite alerter les pouvoirs publics sur les enjeux économiques de ce mouvement, et sur les risques qui pèsent pour les deux prochains week-ends de décembre avant les fêtes, totalement déterminants pour le chiffre d'affaire des entreprises et leurs salariés.

« La CCI Paris Ile-de-France demande un plan d'urgence pour les commerçants, les restaurateurs et les hôteliers parisiens. Pour que nos commerçants continuent d'y croire, et pour préserver le commerce indépendant, nous réaffirmons la nécessité d'obtenir des mesures de soutien financier, telles que des moratoires sur les dettes sociales et fiscales, un allègement de la TVA avec un taux à 5,5 pour les secteurs les plus touchés -pour une durée de six mois compte tenu des investissements des commerçants en cette période particulière où certains réalisent près de 20% de leur chiffre d'affaires-, une exonération de certaines taxes telles que la taxe sur les enseignes ou encore une exonération de la redevance sur les terrasses » recommande Didier Kling, président de la CCI Paris Ile-de-France.

Toutes les énergies doivent être déployées pour accompagner les commerçants dans ces moments difficiles, comme le fait la campagne nationale « *J'aime mon commerce* » car la survie du commerce est plus que jamais d'actualité.

Relations presse :

Isabelle de Battisti - 01 55 65 70 65 – idebattisti@cci-paris-idf.fr
Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France
27 avenue de Friedland - 75382 Paris cedex 08 - [Espace presse](#)